

Plusieurs morts dans de nouveaux affrontements

La vallée du M'zab sombre dans l'embrassement

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3611 - Mercredi 8 juillet 2015 - Prix:10 DA

Bilan sécuritaire

Plus de cent terroristes
neutralisés durant
le premier semestre

Page 3



Marina des Sablettes, Hôtel SPA Dehli au menu de la visite

Ghoul fait le tour des projets de son secteur...

Page 2

Les ravages de l'économisme

Par Mohamed Habili

L'idée que non seulement la paix sociale, mais la stabilité politique, autant dire la paix tout court, sont en Algérie étroitement liées au niveau de la rente pétrolière est de nos jours largement partagée ; et il faut bien le reconnaître, pas seulement dans les rangs de l'opposition. Mieux encore, elle semble frappée au coin de l'évidence pour ses adeptes, ce qui rend d'autant plus difficile sa remise en cause. Toute personne, quelle qu'elle soit, privée ou publique, qui pense qu'une chute drastique des revenus extérieurs, qui en effet proviennent quasiment tous des exportations de pétrole et de gaz, plongerait automatiquement, mécaniquement, inéluctablement le pays dans une crise politique majeure, ne croit tout simplement pas à la pérennité de l'Etat algérien. Il ne croit pas que l'Algérie, avant d'être un pays exportateur de pétrole, est une réalité politique, le produit d'une longue histoire, tout autant que de la volonté d'indépendance d'un peuple devenu à travers le temps et ses vicissitudes une nation consciente d'elle-même. Cette réalité n'est en aucune façon tributaire du cours du baril. Un Etat se forme, traverse des crises, ou même à la fin déperit et se désintègre, mais à chaque fois pour des raisons éminemment politiques. C'est dans le cadre d'une crise politique préexistante qu'une crise économique peut s'avérer mortelle. On ne connaît pas d'exemple dans l'histoire du monde d'un processus inverse.

Suite en page 3

Clôture de la session de printemps de l'APN sur fond de tension

Boycott par le FFS et polémique sur le paiement par chèque



PH > Mehdi B./J. A.

L'Assemblée populaire nationale (APN) a clôturé hier sa session de printemps 2015 en séance plénière sur fond de tension causée notamment par la polémique qui a éclaté au lendemain du rejet par le chef du groupe parlementaire du FLN de la décision du gouvernement portant obligation de paiement de transactions commerciales par chèque. Cette clôture de la session printanière a également été marquée par le boycott du FFS. Page 3

Début des achats de vêtements pour la fête de l'Aïd

La Turquie évince doucement la Chine des étals

Page 4

Cinémathèque algérienne

Huit cycles cinématographiques en juillet

Page 13

760 individus arrêtés ou abattus Plus de 67 tonnes de drogue saisies au premier semestre

PLUS de 67 tonnes de drogue ont été saisies à travers le pays, durant le premier semestre 2015 par les forces de l'ordre, notamment par les unités de l'Armée populaire nationale (ANP), indique hier un bilan du ministère de la Défense nationale (MDN). Des quantités de «67.879,798 kg de drogue a été saisie par les forces de l'ordre, à leur tête les unités de l'ANP durant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2015», précise la même source. Selon le bilan, «760 individus ont été arrêtés ou abattus dans le cadre des opérations de lutte contre le trafic de drogue, 238 véhicules saisis, et 11 armes récupérées». Les plus grosses prises ont été opérées au niveau de la 2^e Région militaire (Tlemcen) et ont porté sur la saisie de plus de 44 117 kg de drogue et 95 véhicules, alors que 235 individus ont été «arrêtés ou neutralisés». Quelque 9 374,1 kg ont été saisis au niveau de la 3^e Région militaire et 9 222,1 kg dans la 4^e Région militaire.

Outre la drogue, d'importantes quantités de psychotropes ont été également saisies, relève la même source. **R. N.**

Commerce à Oran Aucune demande d'autorisation de vente en soldes

LES COMMERÇANTS d'Oran n'ont déposé à ce jour aucune demande pour obtenir une autorisation de vente en soldes, opération lancée depuis une semaine, a-t-on appris hier auprès de la direction de wilaya du commerce. En dépit de l'annonce, par la direction du commerce sur les ondes de la radio d'Oran, de la durée de la saison estivale de vente en soldes, fixée du 1^{er} juillet au 31 août, aucune demande des commerçants n'a été déposée, a-t-on indiqué. Le manque d'engouement des commerçants est justifié par la coïncidence de cette campagne avec le mois de ramadhan et l'Aïd el Fitr où les achats de vêtements sont légion. Selon la loi en vigueur de vente en soldes, tout contrevenant à cette opération codifiée est passible de fermeture de son local et de versement d'une amende suite à l'établissement d'un procès-verbal, a souligné un agent du service pratiques commerciales à la direction précitée. Les vêtements et les chaussures concernent 90% de cette opération qui vise à donner l'occasion aux consommateurs d'acquiescer des produits à des prix bas et permettre aux commerçants d'animer et de promouvoir leurs activités. **Laid C./APS**

Plusieurs morts dans de nouveaux affrontements

La vallée du M'zab sombre dans l'embrassement

■ *Trois personnes sont mortes et plusieurs dizaines de citoyens ont été blessés durant ces affrontements que les forces de maintien de l'ordre, dépêchées sur les lieux, tentaient de disperser à l'aide de gaz lacrymogènes afin de rétablir l'ordre dans la ville. Un imposant renfort a été mobilisé, appuyé par les éléments anti-émeutes de la Gendarmerie nationale pour mettre un terme à ces échauffourées qui se poursuivaient hier en milieu de journée.*



Par Meriem Benchaouia

La ville de Ghardaïa a été une nouvelle fois secouée par de violents affrontements entre jeunes en colère et policiers. Les échauffourées, qui ont éclaté au milieu de la nuit de lundi à mardi, se sont poursuivies jusqu'à l'aube. Les émeutiers ont usé de cocktails Molotov, de projectiles et de pierres. Ce à quoi les forces de maintien de l'ordre ont répondu par des gaz lacrymogènes. Deux autres personnes, blessées dans des heurts entre

jeunes à Berriane (45 km au nord du chef-lieu de Ghardaïa), ont succombé hier à leurs blessures, a-t-on appris de leurs proches et de source hospitalière. Les deux victimes, âgées de 30 et 40 ans, ont été grièvement blessées par des projectiles lancés par des inconnus. Ils ont succombé à leurs blessures lors de leur transfert respectivement vers l'hôpital de Berriane et celui de Ghardaïa, selon les mêmes sources. Une première victime a été déplorée, dans la nuit de lundi à mardi, dans des échauffourées enregistrées à Guerrara (120 km au

nord-est du chef de Ghardaïa). Elle a succombé à ses blessures lors de son admission à l'hôpital de la ville. La victime de 22 ans avait été grièvement blessée par un projectile. Elle a été transportée à l'hôpital de Guerrara dans un état critique où son pronostic vital était engagé, selon des sources hospitalières. Ce décès porte à trois le nombre des victimes enregistrées depuis la reprise, début juillet, des affrontements nocturnes entre des groupes de jeunes à Ghardaïa. Plusieurs dizaines de personnes ont été blessées durant ces

affrontements que les forces de maintien de l'ordre, dépêchées sur les lieux, tentaient de disperser à l'aide de gaz lacrymogènes afin de rétablir l'ordre dans la ville. Un imposant renfort a été mobilisé, appuyé par les éléments anti-émeutes de la Gendarmerie nationale pour mettre un terme à ces affrontements qui se poursuivaient hier en milieu de journée. Des notables locaux de différentes composantes de la société ghardaouie ont appelé les habitants à la «vigilance et à la sagesse» pour éviter ces affrontements qui, selon eux, «nuisent à la réputation de la région et ternissent son image». Une commission interministérielle chargée de l'examen des voies et moyens pour consolider le retour à l'ordre public dans la région de Ghardaïa a été installée jeudi dernier par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nourredine Bédoui. Devant un parterre composé notamment de membres de la société civile, d'élus et de notables de la wilaya de Ghardaïa, le ministre avait affirmé que l'Etat veillera à l'application «rigoureuse» de la loi contre tous ceux qui «s'avisent de porter atteinte à l'ordre public ou de compromettre l'avenir de cette wilaya».

M. B./APS

Marina des Sablettes, Hôtel SPA Dehli au menu de la visite

Ghoul fait le tour des projets de son secteur...

«**J**e souhaite que dans les années à venir qu'il y est une passerelle qui relie la mer à la foire...», a déclaré hier le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul, lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger.

Amar Ghoul, accompagné d'une importante délégation, a en effet effectué une visite de travail et d'inspection des projets de son secteur, tels que le projet d'aménagement de la Marina des Sablettes, et le projet d'amélioration de la Marina SPA Dehli ainsi que le projet de réalisation des appartements Hôtel SPA Dehli. Seize autres projets sont à visiter prochainement, selon la déclaration du ministre du Tourisme. Concernant le projet de la Marina SPA Dehli, qui sera fonctionnel d'ici à 24 mois. 12 milliards de dinars ont été consacrés pour sa réalisation, selon le directeur de l'hôtel Hilton. Le ministre a suggéré à ce dernier qu'il y est une passerelle reliant la mer à la foire. «Je



souhaite qu'il y est une passerelle qui relie la mer à la foire et que je vous encourage vivement à enrichir vos activités au bord de la Marine et de créer, pourquoi pas,

une école de voile et autres jeux de mer», a-t-il M. Ghoul. Il soulignera, au cours de sa visite d'inspection, qu'il encourageait aussi le projet de modernisation de l'hôtel Hilton «4» étoiles qui

disposera de 500 à 1 000 lits. La modernisation de cet hôtel prendra 18 mois, selon les responsables de ce projet. S'agissant de la gestion des hôtels et des infrastructures touristiques, le ministre a fait savoir que ces derniers doivent être gérés par un personnel qualifié et bien formé afin d'offrir un meilleur service aux clients. Et un cahier des charges est même réclamé de la part du ministre. «À une question relative aux tarifs des différentes prestations hôtelières, Ghoul a répondu qu'afin de proposer des services à des prix moindres pour d'autres catégories de la population, «les hôtels haut de gamme doivent faire payer la location des suites destinées à une classe aisée à un prix élevé». M. Ghoul a ensuite procédé à la visite de l'oued El Harrach dont les objectifs sont de «fournir aux Algérois un nouvel espace de loisirs naturel où la famille algérienne peut se promener et profiter de la nature», selon ses déclarations de Amar Ghoul.

Thinhinene Khouchi

Clôture de la session de printemps de l'APN sur fond de tension

Boycott par le FFS et polémique sur le paiement par chèque

■ L'Assemblée populaire nationale (APN) a clôturé hier sa session de printemps 2015 en séance plénière sur fond de tension causée notamment par la polémique qui a éclaté au lendemain du rejet par le chef du groupe parlementaire du FLN de la décision du gouvernement portant obligation de paiement de transactions commerciales par chèque. Cette clôture de la session printanière a également été marquée par le boycott du FFS.

Par Nacera Chennafi

La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, et du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, ainsi que des membres du gouvernement. Cependant, en pleine lecture de son discours, le président de la chambre basse du Parlement, Mohamed Ould Khelifa, a été interrompu par le président de la commission des Finances et du Budget, Berabah Zebbar. Le député élu sur la liste FLN se leva pour dire : «Non à la chakra, non à la chakara». Certains députés ont applaudi et d'autres ont préféré garder le silence, car au sein même du groupe parlementaire du vieux parti, c'est le désaccord autour de ce sujet. M. Zebbar explique qu'il s'est exprimé en tant que président de la commission des Finances et non comme député du FLN, et dément l'existence de toute directive du parti sur la question du rejet du paiement par chèque, ajoutant que le chef du groupe parlementaire du FLN, Mohamed Djemeï, n'a consulté ni la commission des finances, ni le groupe parlementaire du parti. Mercredi dernier, le chef du groupe parlementaire du FLN, Mohamed Djemeï, s'est opposé publiquement à l'obligation du paiement par chèque. Il a défendu sa position par le fait qu'il n'y a pas suffisamment d'agences bancaires en Algérie pour prendre en charge une telle opération (...). Nos citoyens n'ont pas la culture du paiement par chèque. Ils n'ont pas confiance dans les banques. De plus, ces banques souffrent d'une incapacité structurelle à offrir de véritables prestations aux citoyens». Le décret portant cette décision a été publié mercredi dernier au Journal officiel, rendant obligatoire, à partir du 1^{er} juillet 2015, le



paiement par les moyens de paiements scripturaux (chèque, virement, carte de paiement, prélèvement, lettre de change, billet à ordre), à travers les circuits bancaires et financiers, toutes les transactions dépassant le seuil de 5 millions de dinars pour les transactions immobilières et de 1 million de DA pour l'achat de véhicules neufs et autres.

D'autre part, la séance de clôture a été boycottée par le groupe parlementaire du Front des forces socialistes (FFS). Dans un communiqué distribué à la presse, le groupe parlementaire du FFS dénonce «la décision unilatérale et cavalière du bureau de l'APN d'écourter d'un mois cette session, entraînant ainsi l'annulation de deux séances de questions orales ainsi que le débat de deux projets de loi, l'un relatif à l'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique, l'autre modifiant le code de commerce». Pour le FFS, le bureau de l'APN est soumis et «totalement inféodé au gouvernement, qui obéit à des agendas qui ne sont

pas ceux de l'Assemblée».

Dans son allocution, M. Ould Khelifa a mis en avant le fait que «la cohésion nationale ainsi que la fortification du front interne constituent la soupape de sécurité pour l'Algérie d'aujourd'hui et celle de demain». Il a précisé que la voie du dialogue et de la convergence d'opinions sur les objectifs et les priorités «restent seules susceptibles de protéger l'Algérie et d'enrichir la démocratie participative». «L'Algérie était bel et bien au bord du précipice et, faut-il rappeler que toutes les fois où les feux destructeurs du terrorisme frappent la région et d'autres régions du monde que le salut de l'Algérie, Etat et société, a trouvé son origine dans la réconciliation nationale», a fait remarquer le président de l'APN. Au sujet de la chute des prix du pétrole, pour Ould Khelifa il est fort probable que l'Algérie «n'aura pas à subir les conséquences de cette crise au même degré qu'au milieu des années 80 et 90». Il s'est attaqué à ceux qui «prêchent le désespoir et ceux qui prétendent être le Mehdi sauveur». Un discours

qui est relayé, selon lui, «par des médias qui optent pour la désinformation».

Bensalah rassure sur la loi criminalisant la violence contre les femmes

Le Conseil de la nation a clôturé hier sa session de printemps 2015 en séance plénière sous la présidence de Abdelkader Bensalah, président du Conseil. Une occasion pour ce dernier de revenir sur la lettre du Président Bouteflika à l'occasion de la fête de l'Indépendance. Pour Bensalah, le président à recadrer l'action politique en affirmant qu'il n'y aura pas d'échéances électorales en dehors de celles décidées dans le cadre des institutions et en annonçant aussi la finalisation ultime de la révision constitutionnelle. Il a invité les acteurs politiques à s'éloigner des thèses qui ne relèvent pas de la réalité.

D'autre part, Bensalah a évoqué implicitement le texte criminalisant la violence contre les femmes, adopté depuis plus de trois mois par les députés et soumis au Conseil de la nation qui clôture la session de printemps sans le programmer, ce qui a laissé croire que cette loi a été bloquée à cause notamment de la polémique créée par les députés islamistes lors de son examen à l'APN. «Si l'adoption n'a pas concerné l'ensemble des projets de loi initialement prévus lors de la session, cela ne veut pas dire qu'ils ont été retirés ou abandonnés», dira Bensalah. Il a ajouté que «les projets de loi non adoptés seront (traités) en priorité lors de la prochaine session» avant de conclure : «Cette session a mis en priorité un certain nombre de textes et ceux qui viendront lors des prochains mois seront autrement plus importants». N. C.

Bilan sécuritaire

Plus de cent terroristes neutralisés durant le premier semestre

Cent deux terroristes ont été abattus, arrêtés ou repentis, et de grandes quantités d'armes et de munitions saisies durant le premier semestre de 2015, a indiqué hier un bilan opérationnel semestriel des forces de l'ordre, à leur tête les unités de l'Armée nationale populaire (ANP). Selon le bilan établi par le ministère de la Défense nationale (MDN), 66 terroristes ont été abattus ou arrêtés ou se sont repentis au niveau de la 1^{re} Région militaire (RM), trois terroristes dans la deuxième RM, sept dans la troisième RM, 17 dans la quatrième RM, sept dans la cinquième RM et deux dans la sixième RM. Concernant les armements récupérés, le

bilan opérationnel relève la récupération de 150 unités dont 74 unités dans la 1^{re} RM, 2 dans la deuxième RM, 21 unités dans la troisième RM, 9 unités dans la quatrième RM, 8 unités dans la cinquième RM et 36 unités dans la sixième RM. Le bilan a, par ailleurs, fait savoir que 653 engins explosifs ont été détruits par les forces de l'ordre, à leur tête les unités de l'ANP, dont 381 engins explosifs dans la première RM, 5 dans la deuxième RM, 3 dans la troisième RM, 5 dans la quatrième RM, 186 engins dans la cinquième RM et 73 engins explosifs dans la sixième RM. Parmi les armes récupérées, le MDN a cité des pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov

(PMAK), des lance-grenades de type RPG-7 et SPG-9, des fusils semi-automatiques de type Simonov (FSA), des fusils à lunettes (FAL), des pistolets automatiques (PA) des fusils à pompe (FAP), des fusils mitrailleurs de type FMPK et PKT, ainsi que des fusils mitrailleurs (FM) et fusils de chasse (FC). Une importante quantité de munitions, de paires de jumelles, de téléphones portables, de GPS et d'autres objets a été saisie, a indiqué la même source, ajoutant que de nombreux abris refuges et casemates ont été détruits.

R. N./APS

LA QUESTION DU JOUR

Les ravages de l'économisme

Suite de la page 1ue

Il n'y a probablement qu'en Algérie que des personnalités politiques passent leur temps à annoncer pour bientôt la crise terminale, l'apocalypse, non pas l'épuisement des seules ressources en hydrocarbures, qui sans doute finira par arriver, mais de la disparition du pays en tant qu'Etat et nation de ce seul fait. S'ils ne vont pas jusqu'à prédire la perte de l'indépendance, c'est juste parce qu'ils ne sont pas conséquents avec eux-mêmes. Il existe une pente naturelle dans la mentalité de l'opposant algérien type. C'est sa propension à dire : soit j'arrive au pouvoir, peu importe comment, l'idéal ce serait d'ailleurs en tant que "candidat consensuel", soit c'est la fin du pétrole, c'est-à-dire le déluge, un peu comme si cela dépendait de lui. Leur devise pourrait être le contrepied du dicton "après moi le déluge" ; avant moi le déluge. Des gens comme Benbitour et Benflis, un peu moins dans le cas de Hamrouche, mais c'est parce qu'il aime pour sa part se faire désirer, semblent dans l'incapacité de parler d'autre chose que de la fin de la rente pétrolière, et du désastre qui en découlerait. On ne leur connaît pas de programme alternatif ; il est vrai, pas plus à eux qu'aux autres opposants. Si les programmes étaient leurs signes distinctifs, ce qu'ils ont de meilleur à proposer à l'opinion, ils répugneraient beaucoup à se commettre les uns avec les autres dans l'attente, ou plutôt dans l'espoir, d'une rechute de Bouteflika, et de courir ainsi le risque de se laisser confondre les uns avec les autres. Que la crise économique ne fasse pas éclater mécaniquement un pays, la Grèce d'aujourd'hui en apporte une preuve probante, qui devrait être méditée ici. A vrai dire, ce pays n'est pas seulement en crise au plan économique, il est en faillite, tout simplement. Il n'a plus le sou, plus de quoi subvenir aux besoins de son peuple. De sorte qu'il est déjà question de voir comment lui fournir l'aide humanitaire d'urgence, notamment dans la bouche de ceux qui veulent le punir d'avoir suivi massivement la consigne de vote donnée par son gouvernement, et non pas la leur. Eh bien, rarement il aura été aussi uni et fort politiquement. Peut-être peut-on ajouter qu'il aura rarement été aussi fier de lui-même, et donc aussi heureux. Car l'unité ne fait pas seulement la force des peuples, mais aussi leur bonheur. Il n'y a pas de lendemain qui déçante pour les peuples qui l'ont éprouvé, mais seulement des hauts et des bas. M. H.

Azouaou Mehmel au sujet des nouveaux services

«Algérie Télécom ne se limite pas au rôle d'un fournisseur d'accès à internet»

■ Dans une conférence de presse, Azouaou Mehmel, le directeur général d'Algérie Télécom a annoncé la projection de développer davantage des services à valeur ajoutée. Le but, selon lui de ces nouvelles prestations destinées au public comme aux entreprises, est de redynamiser la société et trouver aussi de nouveaux moyens de financement.

Par Mohamed Mabkhout

Le directeur général d'Algérie Télécom, Azouaou Mehmel, a déclaré comme priorité l'introduction de contenus et de services à valeur ajoutée lors d'une conférence de presse au forum du journal «Liberté». De nouvelles prestations destinées notamment aux entreprises mais aussi pour le citoyen, qui permettront à Algérie Télécom de dépasser le stade d'un simple fournisseur d'accès à internet. «Les services à valeur ajoutée vont permettre la mise en place d'une économie numérique que nous n'avons malheureusement pas aujourd'hui chez nous, où internet est encore un contenu développé ailleurs, ce qui permet aux fournisseurs étrangers de profiter de nos infrastructures» a-t-il déclaré.

Centre des Conventions d'Oran

Djezzy présent au MEGALAND

DJEZZY anime vos soirées de ramadhan en étant le partenaire officiel du 2^e Salon International du Divertissement et des Loisirs MEGALAND, ouvert du 05 au 18 juillet 2015 au Centre des Conventions d'Oran.

MEGALAND dispose d'un gigantesque espace de 10 000 m², dédié aux jeux et loisirs. Au programme, une large palette d'activités: jeux ludiques, vidéos, structures gonflables, des parcours d'aventures, des toboggans, des trampolines, un circuit Quad enfants, Karting adultes et diverses animations inédites. Des ateliers d'animation sont également proposés, touchant à divers domaines tels que le dessin, la cuisine, les contes pour enfants.

Djezzy est présent à cet événement à travers la mise en place d'un village Djezzy de 250 m² qui regroupe un stand Djezzy, un atelier de coloriage, une Gâada Family, ainsi qu'un corner pour les meilleurs selfies de la soirée. Cette initiative s'inscrit dans la continuité des opérations qui ont accompagné le lancement de notre service 3G à travers le pays «3G Djezzy Experience Tour, Caravane Bus, Red Troopers, etc...»

Pour l'édition de cette année, près de 200 000 visiteurs sont attendus.

Les horaires d'ouverture sont comme suit : 16h00 - 19h00 / 22h30 - 03h00 à l'adresse suivante : Les Genêts, Chemin de wilaya, Route 75 Oran.

Communiqué

L'entreprise Algérie Télécom projette la création de plusieurs services destinés au large public et aux entreprises, une chose qui redynamisera la société publique et passera ainsi d'un simple fournisseur d'accès à internet (FAI) à une entreprise dynamique conceptrice d'applications. Dans ce contexte, l'entreprise avait débuté la mise en place de nouvelles prestations dans le domaine des bibliothèques numériques. Fimaktabati, figure parmi ces nouveaux services. Un espace de lecture, à l'ère du digital, lancé depuis avril de cette année.

L'initiative a été vite bien accueillie par la catégorie étudiante pour la raison du manque de bibliothèques alors que le projet permettra aux étudiants d'utiliser cette option par internet depuis son domicile. Mehmel a relevé que son entreprise, offre des services aux entreprises, en hébergement et en conception de sites internet. «Les données qui sont hébergées chez nous sont sécurisées», a affirmé le P-DG, soulignant la nécessité d'investir davantage dans l'hébergement. Ce nouveau service très apprécié à l'étranger a été abordé par le président-directeur général, Azouaou Mehmel, vu l'importance que représente cette possibilité de



Azouaou Mehmel, DG d'Algérie Télécom

stocker de manière sécurisée toutes sortes de données. Ces projets pourront permettre à la société d'avoir un autre moyen de financement. «Algérie Télécom ne compte pas se limiter au rôle de fournisseur d'accès, et le recours

aux services à valeur ajoutée permettra de contribuer au financement de l'entreprise et de réduire le coût des infrastructures installées», a-t-il expliqué l'importance de ces prestations. Dans un autre contexte, et concernant l'agran-

dissement et la rénovation du réseau d'internet, le responsable d'Algérie Télécom a expliqué que la généralisation des fibres optiques est «une étape clé» dans la garantie d'un débit de bonne qualité. M. M.

Début des achats de vêtements pour la fête de l'Aïd

La Turquie évince doucement la Chine des étals

Il y a quelques années la production chinoise se taillait la part du lion dans le marché national de vêtements. Cette place est désormais disputée par un nouveau concurrent qui est la Turquie dont la présence se renforce d'année en année tout en gagnant la confiance du consommateur algérien. La production nationale qui brille par son absence dans le marché des vêtements et chaussures cède une place importante à des pays étrangers qui profitent pleinement de cette faiblesse. La Chine, la France, la Turquie, l'Italie, l'Espagne sont autant de pays présents sur le marché national avec des choix et prix différents. Les préparatifs pour la fête de l'Aïd El fitr ont commencé depuis quelques jours. Les Algériens se mettent à l'heure des achats, envahissent tous les espaces de ventes durant les soirées donnant un spectacle qui témoigne de l'aubaine que représente ce créneau pour les importateurs. Au-delà de l'ambiance que renvoient ces courses et ces grandes chaînes devant les caisses, ces bousculades devant les étals, il y a bien des questions d'ordre économique à se poser devant cette

vitrine du marché du vêtement et de la chaussure. La question qui se pose autant que la campagne «Consommons algérien» a eu la persistance de multiplier les appels aux Algériens de se tourner vers le produit local pour sauver une économie qui navigue à vue et n'ayant à bord que les recettes des hydrocarbures. C'est en ce genre d'occasion que l'on peut se demander s'il était aussi sorcier de satisfaire localement ce marché et pourquoi des investissements ne semblent pas avoir cette volonté. Mis à part l'habillement traditionnel que les couturières et couturiers assurent et préservent heureusement, le reste est importé quasi-totalement. En l'absence d'investissement et de production locale, les importateurs passent leurs commandes auprès des Chinois flexibles à toutes catégories de qualité et de prix. Ces mêmes importateurs qui négocient bien les prix d'une marchandise médiocre, s'enrichissent car les prix affichés une fois la marchandise en Algérie sont nettement plus élevés. Les répercussions de ces arnaques font que les Algériens achètent des pantalons et des chaussures dont la durée

de vie est limitée à quelques jours. Cette tricherie qui a duré pendant une dizaine d'années a fini par pousser les Algériens à se tourner vers d'autres productions abordables et plus crédibles. C'est pourquoi la production turque constitue aujourd'hui un concurrent réel pour la marchandise chinoise. Cette tendance est soutenue même par les choix des importateurs qui s'approvisionnent de la production turque. En dehors de ces deux pays, il y a un autre choix avec une qualité meilleure et des prix plus chers dont la provenance est notamment la France, l'Italie et l'Espagne.

L'habillement pour enfants beaucoup trop cher

Les embouteillages s'intensifient depuis la deuxième semaine de ce mois de ramadhan. Les familles se rabattent sur tous les espaces de ventes existants et y compris les marchés informels qui essaient de trouver des places en dépit du problème de l'éclairage durant la soirée dans certains endroits. Approchés, les commerçants affirment qu'il

s'agit de l'une des périodes de l'année «où des familles ont déjà fait leurs achats dès le début du ramadhan, néanmoins c'est durant les dernières semaines que les foules s'intensifient, il faut se reposer la journée pour assurer le soir» énonce un propriétaire de magasin de prêt-à-porter femmes. Pour ce qui est des prix, les réponses sont unanimes qu'il y en a pour tous les goûts et pour toutes les bourses. D'autres témoignages soulignent la cherté des vêtements pour enfants. «C'est plus cher d'habiller un enfant qu'un adulte. Le souci est que les enfants sont en croissance constante et qu'on est obligé d'accompagner cette croissance avec des achats», explique une mère de deux enfants avant d'ajouter que «cette situation exprime pourquoi beaucoup de magasins se reconvertisent en commerce de l'habillement pour enfants». Enfin à une question de combien coûte l'habillement pour une famille, une dame, la quarantaine, se contente de dire «il faut faire beaucoup de gymnastique avec le budget pour trouver un moyen de faire ses achats, la vie est tellement chère...» Yasmine Ayadi

Coopération industrielle algéro-française

La règle 51/49 est un «atout» pour les investisseurs français

■ Cette disposition régissant l'investissement étranger en Algérie «pourrait être plutôt un atout qu'une contrainte car elle permet de trouver des partenaires (algériens) fiables qui vont aider les joint-ventures créées à se mouvoir dans un environnement administratif, financier et foncier que les partenaires français ne connaissent pas forcément», explique M. Levet en visite en Algérie dans le cadre de la coopération économique entre les deux pays.

Par Asma O.

La règle 51/49 pourrait être un «atout» pour les investisseurs français lesquels ont à gagner davantage en investissant à long terme en Algérie que d'y exporter seulement, affirme le haut responsable à la coopération industrielle et technologique franco-algérienne à l'Elysée (présidence française), Jean-Louis Levet, dans un entretien accordé à l'APS. Cette disposition régissant l'investissement étranger en Algérie «pourrait être plutôt un atout qu'une contrainte car elle permet de trouver des partenaires (algériens) fiables qui vont aider les joint-ventures créées à se mouvoir dans un environnement administratif, financier et foncier que les partenaires français ne connaissent pas forcément», explique M. Levet en visite en Algérie dans le cadre de la coopération économique entre les deux pays. Il reconnaît, par ailleurs, que les entrepreneurs français avaient, auparavant, une image «passiviste» sur l'Algérie en la considérant, à tort, comme un pays «renfermé» éco-

nomiquement sur lui-même, mais ils se rendent compte aujourd'hui, poursuit-il, que «le marché algérien est important et solvable» et que les consommateurs algériens «sont de plus en plus exigeants». Désormais, soutient-il, il est plus intéressant pour les opérateurs économiques français de s'implanter en Algérie que d'y exporter uniquement car «ils ont tout à gagner à long terme» en investissant notamment dans les secteurs de l'industrie manufacturière, de l'agriculture, de la santé, du transport et de l'énergie. Abordant les perspectives des partenariats industriels bilatéraux, notamment dans le domaine de l'automobile, le même responsable relève la nécessité de regrouper les activités communes d'une filière industrielle dans une même région d'un pays. «Favoriser l'industrie locale de l'automobile c'est aussi territorialiser des activités collectives des fabricants, des sous-traitants et des équipementiers, qui vont pouvoir monter en qualité pour fournir progressivement des pièces», considère M. Levet. Selon lui, le développement



Jean-Louis Levet, responsable à la coopération franco-algérienne à l'Elysée

industriel se fait par la densification du territoire qui passe par une coopération efficace entre de grands groupes, des PME, des fournisseurs, des sous-traitants, des laboratoires, des centres techniques et des universités. Ce qui est intéressant dans l'implantation des groupes

français en Algérie, observe-t-il, «ce n'est pas simplement créer une usine qu'on poserait sur un site mais surtout pouvoir construire un cluster sur un territoire organisé autour d'une activité industrielle». Ainsi, fait-il savoir, la partie française prône l'implantation de la prochaine

usine de Peugeot, en cours de négociation, à Oran près de celle de Renault Algérie, tout en relevant l'importance du travail préalable à faire en termes, notamment, d'intégration de pièces fabriquées localement. «Quand un groupe veut s'implanter, il ne va pas dire: je veux un taux d'intégration de 10 ou de 50%, car cela dépend du tissu industriel dans la périphérie et des sous-traitants existants en Algérie. Il cherche surtout les meilleurs moyens de les intégrer progressivement dans la chaîne de valeur de son usine, et ça prend du temps», explicite-t-il. Concernant les avantages prévus pour le futur projet de Peugeot, annoncé lors de la dernière visite à Alger du président français François Hollande, il indique qu'il bénéficiera uniquement de ce qui est prévu par la loi algérienne. Par ailleurs, M. Levet souhaite également que les opérateurs algériens investissent en France car «la co-production, comme socle de la coopération économique algéro-française, se joue dans les deux sens et même ailleurs dans le monde». Evoquant le bilan de la coopération algéro-française depuis la signature de la Déclaration d'Alger sur l'amitié et la coopération entre la France et l'Algérie, en décembre 2012, ce haut responsable de la coopération industrielle algéro-française estime qu'une «vraie dynamique» est en marche depuis cette date. L'axe Alger-Paris «commence à changer de paradigme en passant d'un modèle fondé sur une logique commerciale à celui basé sur une logique de coopération, en travaillant ensemble sur les fondamentaux de la croissance: la formation, la recherche, l'innovation, la coproduction et le développement local du territoire». Pour lui, «c'est un travail à long terme qui se fait dans la durée et dans le cadre d'une relation de confiance». A.O./APS

Travail, emploi et sécurité sociale

Signature d'un plan d'action entre l'Algérie et la Chine

Un plan d'action de coopération entre l'Algérie et la Chine dans le domaine du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale pour la période 2015-2017 a été signé. Le plan d'action a été signé, pour la partie algérienne, par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, et, pour la partie chinoise, par le vice-ministre des Ressources humaines et de la Sécurité sociale, Yang Zhiming, qui effectue une visite de travail en Algérie. La signature du plan d'action entre dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de coopération entre les gouvernements des deux pays, signé le 29 avril 2015 à Pékin, dans le domaine du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale. Un échange de visites et d'expériences entre responsables et experts des deux pays est

prévu à ce titre entre 2015 et 2017. Selon les clauses du plan d'action, les deux parties échangeront, lors de la conférence de l'Organisation internationale du travail (OIT), des points de vue sur les questions de l'emploi, du travail et du système de sécurité sociale et des réformes engagées dans ce domaine dans les deux pays. Dans une déclaration à la presse, au terme de la cérémonie de signature, M. El Ghazi a précisé que ce plan d'action constituait une «référence» pour l'échange entre l'Algérie et la Chine à même, a-t-il dit, de renforcer les «bonnes» relations bilatérales et la coopération dans plusieurs domaines. Cette coopération permettra de faire connaître l'expérience algérienne en matière de promotion de l'emploi et de lutte contre le chômage, notamment par

la création de micro-entreprises dans le cadre des dispositifs de soutien à l'emploi, et les réformes engagées dans le secteur de la sécurité sociale, a ajouté le ministre. Le responsable chinois s'est, pour sa part, félicité de la signature du plan d'action de coopération qui contribuera, a-t-il dit, à la mise en œuvre de l'accord signé entre les gouvernements des deux pays et permettra d'accorder des facilités à la main-d'œuvre chinoise en Algérie et à la main-d'œuvre algérienne en Chine. Yang Zhiming a tenu à souligner «la solidité et l'excellence des relations de coopération» entre l'Algérie et la Chine, relevant «le développement rapide des échanges économiques entre les deux pays au cours des dernières années».

Samy T.

Changes

La crise grecque continue de peser sur la devise européenne

L'euro baissait face au dollar mardi, affecté par les incertitudes persistantes sur l'avenir financier de la Grèce à quelques heures d'un sommet extraordinaire de la zone euro, déterminant pour l'avenir du pays au sein de l'Union monétaire. La monnaie européenne valait 1,0972 dollar en milieu de matinée, contre 1,1057 dollar lundi soir. Elle reculait également face à la devise japonaise, à 134,47 yens contre 135,50 yens la veille au soir, tandis que le dollar se

stabilisait face à la monnaie nipponne, à 122,57 yens contre 122,55 yens lundi. «La probabilité accrue d'un défaut de paiement de la Grèce et de sa sortie de la zone euro contribue à un climat d'échanges peu favorable à la prise de risques à court terme», commentait un analyste chez Bank of Tokyo-Mitsubishi. Les cambistes sont sur la défensive depuis dimanche et la victoire du non au référendum grec de dimanche sur les mesures demandées par les créanciers du

pays, alors que l'Eurogroupe se retrouve mardi à Bruxelles pour explorer les minces chances de sauvetage d'une Grèce en état d'urgence financière. Ce sommet extraordinaire doit être précédé dans la matinée par une réunion des ministres des Finances de la zone euro qui doivent discuter des conséquences du non au référendum et de la mise en place éventuelle d'un troisième plan d'aide pour Athènes. Dans ce contexte, «le risque de contagion lié à un

«Grexit» (contraction en anglais de Grèce et sortie signifiant la sortie du pays de la zone euro, Ndlr) commence à être de plus en plus agressivement inclus» dans les cours, commentait un analyste chez TradeNext. Ainsi, les actifs jugés à risques, comme l'euro, étaient sous une pression accrue. Autre source d'inquiétude pour les cambistes et alimentant leur aversion pour les investissements risqués, la débâcle sur les marchés chinois se poursuivait, et ce en dépit des

efforts du gouvernement pour l'enrayer. De son côté, la livre britannique montait légèrement face à la monnaie européenne, à 70,76 pence pour un euro, mais baissait face au dollar, à 1,5503 dollar pour une livre. La devise suisse progressait face à l'euro, à 1,0395 franc pour un euro, mais reculait face au dollar, à 0,9475 franc pour un dollar. L'once d'or valait 1 166,79 dollars, contre 1 166 dollars lundi soir.

R.E.

Veillées de ramadhan à Boumerdès

Ambiance, animation et spectacle règnent dans la ville

■ La ville de Boumerdès en ce mois sacré de ramadhan, attire un nombre impressionnant de visiteurs, de tout âge, des jeunes, des couples et des familles.

Par A.Kichni

Les soirées artistiques organisées au centre culturel Rachid-Mimouni, la plage, le front de mer et les jardins sont autant de paramètres pour accueillir un aussi nombre important de personnes. Une affluente qui fait la joie des commerçants et notamment des marchands de glaces et de thé saharien. Mêmes les habitants des autres wilayas limitrophes, Bouira, Alger et Tizi-Ouzou, sont attirés par Boumerdès. C'est après la rupture du jeûne et la prière de tarawih que les lieux privilégiés, entre autres, la maison de la culture Rachid-Mimouni, théâtre de spectacles, est envahie par les jeunes pour découvrir le programme du jour. Les jardins publics, notamment le jardin de la Victoire «Ennasr» au quartier des 800 logements,

est généralement occupé par les familles. Un lieu stratégique qui offre des vues panoramiques de la grande bleue, le front de mer à droite et les lumières de la capitale qui se situe à moins de 20 km à vol d'oiseau. Les familles accompagnées de leur enfants, en quête de repos et de détente après une dure journée de préparatifs du f'tor et la chaleur des cuisines, s'offrent une place au niveau du site pour s'offrir un thé, savourer les gâteaux préparés pour la soirée et se rassembler avec d'autres familles pour des contes et boukalates. La présence des policiers chargés d'assurer la sécurité du site rassure les familles pour étaler les veillées jusqu'à une heure tardive de la nuit. Par ailleurs, la ville de Boumerdès est réputée pour ses grandes avenues embellies par de nombreux jets d'eau. Celui du boulevard de l'Indépendance est incontestablement



blement le plus prisé et préféré des couples, puisqu'il se situe dans un endroit stratégique de la ville, à proximité de nombreux magasins spécialisés dans la

vente de glaces. Ces couples et promeneurs nocturnes, dont des personnes âgées, s'offrent une glace avant de battre le pavé du grand boulevard menant vers la

mer et le front de mer. L'on s'accorde à signaler que la même ambiance règne dans certaines villes et centres touristiques, notamment la forêt de Corso qui dispose d'un centre de loisirs situé à quelques encablures de la mer et des aires de jeu pour enfants.

A.K.

Raccordement de plus de 1 000 familles au gaz naturel

Plus de 1 000 familles des différentes localités de la wilaya de Boumerdès ont été raccordées, hier, au gaz naturel. Il s'agit de 200 logements au quartier Tournier à Zemmouri, 400 au quartier populaire de Boukerroucha à Boumerdès et 400 autres aux quartiers Mahsas et Safsaf à Tidjelabine. C'est dans un climat festif, soutenu par des youyous, que le chef de l'exécutif de la wilaya, Kamal Abbas, a procédé à la mise en service du réseau. Il était accompagné du président de l'Assemblée populaire de wilaya, de parlementaires et des membres

de l'exécutif, dont le directeur de l'énergie. Cette date reste gravée dans les mémoires des habitants qui ont fortement manifesté leur joie. Elle coïncide avec le 53^e anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse. Pour ces derniers, la bouteille de gaz n'est qu'un vieux souvenir qui a marqué son histoire dans les ménages des régions enclavées. Par ailleurs, au cours de cette visite d'inspection et de travail, le wali s'est rendu à Cap-Djinet où il a inauguré le centre de soins. Au niveau de ce dernier, le wali a sommé les responsables du secteur d'entre-

prendre des mesures en collaboration avec les services de la Protection civile pour des consultations et des opérations sanitaires au niveau des villages les plus enclavés de la wilaya. A Boudouaou, il a inauguré le siège de l'inspection de contrôle des prix et de la qualité. Avant de rallier le chef-lieu de wilaya, Kamal Abbas a procédé à la pose de la première pierre du projet de réalisation de 2 200 logements promotionnels locatifs (LPL) au village de Benmerzougua, dans la commune de Boudouaou.

A. K.

Tindouf

Routes frontalières et autres projets en réalisation

Des routes devant desservir les zones frontalières et de nouveaux axes routiers visant à améliorer le trafic sur le RN-50 sont en cours de réalisation dans la wilaya de Tindouf, a-t-on appris de la direction des travaux publics (DTP). Ces projets concernent la réalisation de plusieurs axes routiers sur différentes distances, à l'instar de la route Makcem Draa-Hassi Khebi sur 46 Km, Igma-la RN 50 (170 km), Chachane-Ouglat Terfa (55

km) et Chachane-El Hank (123 km), en plus d'autres tronçons, qui enregistrent un taux global d'avancement des travaux estimé à plus de 45%, a indiqué le DTP, Abdelaziz Zaoui.

Il est également prévu l'achèvement d'un tronçon de 28 km de la route reliant Tindouf à Tafaghout, de la route Ghar Djibilet-Kelb El Atrousse sur une distance de 300 km, des projets dont le taux d'avancement est de 70%, a ajouté le même respon-

sable. Un réseau de routes frontalières est en cours de réalisation, totalisant un linéaire de 1 860 km reliant les régions d'El Hank à Chnachen, la région de Ouinat Belagraa aux frontières malienne et mauritanienne, en plus d'autres axes devant désenclaver les villages des communes d'Oum Laâsel et Tindouf en les reliant à la RN 50 ainsi qu'aux chemins de wilaya, a-t-il encore ajouté. Le projet de la route Tindouf-Adrar sur 460 km a

été pris en charge dans le cadre de plusieurs opérations au titre de différents programmes de développement avec un montant de plus 8,6 milliards dinars, une opération scindée en plusieurs tronçons.

Deux projets de modernisation de la RN-50 sont également en cours de concrétisation, un axe routier vital pour la wilaya de Tindouf en matière d'approvisionnement, a-t-on signalé.

N.T./APS

Tizi-Ouzou

Une production de 3 300 quintaux de miel attendue

Une production de 3 300 qx de miel est attendue à Tizi-Ouzou à l'issue de la présente campagne de récolte qui sera achevée en octobre prochain, selon la direction des services agricoles de la wilaya (DSA). Ce volume de production reste «faible» pour sa deuxième année consécutive, a estimé le chef de service de petit élevage et de valorisation de la production à la DSA, Bakhrich Saïd, citant pour cause le «faible taux de pluviométrie et un printemps assez court». La récolte mellifère, en 2014, dans la wilaya de Tizi Ouzou a atteint les 1

600 qx seulement, a-t-il relevé. L'autre cause à l'origine de la modeste récolte de miel, a-t-il fait observer, est le fait que les apiculteurs de Tizi-Ouzou, qui disposent de 100 000 ruches d'abeilles, destinent la moitié (soit 50%) seulement à la production de miel, alors que le reste est exploité dans la reproduction d'essaims. A cela s'ajoute la perte, chaque saison, d'un taux de 10% d'abeilles. Le prix d'une ruche pleine peut atteindre les 10 000 DA, un facteur qui contribue en grande partie à l'amélioration des revenus des familles paysannes acti-

vant dans la filière apicole au niveau des localités de Yakourene, Azazga, Azefoune, Irdjene, Ait Aissa Mimoune, Draa Ben Khedda et autres, a-t-il observé. Quelque 296 apiculteurs locaux, répartis en groupes de 25 éléments, ont bénéficié durant le premier semestre 2015, de sessions d'accompagnement techniques d'une durée de trois jours chacune, assurées par l'Institut technologique de moyen agricole spécialisé en agriculture de montagne de Boukhlaifa, a ajouté le même responsable.

L.J.

Ain Defla Plusieurs structures publiques inaugurées

PLUSIEURS structures publiques ont été inaugurées et des rues baptisées aux noms de chouhada dans la wilaya de Ain Defla en ce 53^e anniversaire de la fête de l'Indépendance. Dans la commune de Mekhatria (5 km au nord du chef-lieu de wilaya), le wali de Ain Defla, Hadjeri Derfouf, a procédé à la mise en service d'une salle polyvalente. Réalisée pour un montant de plus de 33 millions DA, cette structure compte diverses activités à l'image des clubs verts et d'informatique, d'une salle destinée à l'internet ainsi que des espaces réservés aux activités culturelles et sportives. Il a également été procédé à l'inauguration de la bibliothèque communale de la ville portant le nom du martyr Tayeb Kaddour (1904-1959). Deux rues ont été aussi baptisées aux noms des chouhada Khadraoui Mohamed (1918-1958) et Mellahi Ali (1940-1961). Dans la commune d'El Amra, 15 km au nord-est de Ain Defla, une piscine couverte ayant récemment fait l'objet de travaux de réhabilitation, a été inaugurée. Ce bassin a été pourvu en équipements pédagogiques et de natation pour un montant global de 30 millions DA.

R.R.



Tunisie

Un syndicat appelle à la réouverture des mosquées fermées après l'attentat

■ Un syndicat tunisien a appelé les autorités à rouvrir les mosquées fermées par les autorités tunisiennes après l'attentat contre un hôtel ayant coûté la vie à 38 touristes.

Par Faten D./ APS

L'Organisation tunisienne du travail (OTT) a réclamé aussi le retour des imams limogés qui faisaient leurs prêches sans une autorisation du ministère des Affaires religieuses.

«Les imams visés sont des membres de l'OTT et c'est notre devoir de les défendre (...), nous réclamons leur retour (aux mosquées) et la réouverture des mosquées qui ont été fermées», a déclaré au cours d'une conférence de presse Lassaad Abid, secrétaire général de ce syndicat. Ce syndicat a dans ce contexte appelé ses adhérents à un rassemblement le 8 juillet devant le ministère des Affaires religieuses pour protester contre la fermeture des mosquées et le limogage d'imams.

A la suite de l'attentat du Port El Kantaoui (centre) le 26 juin, le Chef du gouvernement, Habib Essid, a décidé la fermeture de 80 mosquées qui «ne sont pas sous contrôle de l'Etat» et qui sont soupçonnées d'«inciter au terrorisme». Et en raison des «dangers menaçant le pays», le président Béji Caïd Essebsi a décrété samedi l'état d'urgence sur tout le territoire tunisien pour 30 jours.

Renforcement de la sécurité des communautés étrangères

Le ministre de l'Intérieur, Najem Gharssali, a précisé lors d'une conférence de presse donnée dans la journée de lundi et en présence d'un certain nombre d'ambassadeurs, que la sécurité de la communauté juive



Ph. : DK

en Tunisie est assurée par l'administration générale des unités d'intervention. Cette même administration assure la sécurité des communautés étrangères et

leurs services, notamment les écoles, lycées comme notamment le lycée Pierre-Mendès-France, lycée Cailloux ou les centres culturels... Des unités

sécuritaires sont placées devant ces établissements ainsi que devant les églises lors des fêtes religieuses. Le ministre a ajouté que des mesures seront prises pour sécuriser les théâtres et les musées. Il a aussi assuré que les patrouilles de police dans les villes seront plus nombreuses. Le ministre a, par ailleurs, expliqué que le fait de décréter l'état d'urgence ne nuit pas aux libertés et surtout celui du droit de manifester. «Ceci ne veut en aucun cas dire que l'Etat ne veut plus faire d'efforts pour instaurer des institutions démocratiques», a expliqué le ministre de l'Intérieur, lors d'une conférence de presse commune avec les ministres des Affaires étrangères et du Tourisme en présence de plusieurs ambassadeurs.

F. D./ APS

Sahara occidental

«Les femmes, une source de force et de leadership», rapporte The Independent

Dans la culture sahraouie, les femmes sont considérées comme une source de force et de leadership dans leur communauté. Elles sont les médecins dans les hôpitaux des camps, les scientifiques dans le petit laboratoire qui fabrique les médicaments de base pour les réfugiés, les enseignantes dans l'école et celles qui appellent au retour à la guerre sous les toits des tentes, a rapporté The Independent.

Dans un article publié dans sa section africaine, le quotidien irlandais rapporte que le journaliste «Graham Clifford a voyagé dans les camps du Sahara et a rencontré ces fortes femmes du désert». Clifford a noté que la force des femmes sahraouies se voit dans leurs discours. Une de ces femmes, Tumana Ahmed, lui a dit que «pendant que leurs pères, maris et fils

se battaient sous le soleil brûlant du Sahara, les femmes ont littéralement construit les camps, les petites maisons, les écoles, les services, même si tout est modeste. Elles ont tout fait à l'intérieur et à l'extérieur de la maison. Elles ont construit les tentes et elles ont fait qu'elles soient habitables. Elles ont créé une communauté au moment où les gens estimaient qu'ils n'en avaient aucune». «Vous me demandez si un jour une femme sera présidente de notre République et je vous dis oui, pourquoi pas, je voterai certainement pour elle. Nous sommes fortes ici et nous sommes égales aux hommes», explique Abida Mohamed Buzaid dans son style animé, écrit Clifford. «Mais, voyez-vous, cela a toujours été ainsi dans notre culture nomade. La femme est la clé de la structure familiale et de sa survie. Elles ont tou-

jours été traitées avec respect parmi les Sahraouis», a-t-elle ajouté. Et si l'on décide de retourner à la guerre, les copines de Tumana Ahmed ont déclaré que les femmes du Sahara occidental seront là pour y apporter leur aide.

Cette détermination est visible dans les paroles de Tumana Ahmed : «Nous ferons notre devoir pour un Sahara occidental libre. Si cela signifie se battre et mourir dans le désert alors qu'il en soit ainsi, je vais le faire sans hésiter. Je donnerais volontiers ma vie si cela fera que mon pays soit libre». Clifford rappela que «lorsque en 1991, les armes se sont tuées, l'ONU a promis que, avec la coopération du Maroc, un référendum sur l'autodétermination sera accordée aux autochtones du Sahara occidental – les Sahraouis dans les camps l'ont fêté, ils ont pensé qu'ils

avaient atteint leur but et se préparaient pour retourner chez eux». «Mais ce référendum n'a jamais eu lieu – les Sahraouis disent que le Maroc, soutenu au Conseil de sécurité de l'ONU par son ancien colonisateur, la France, a bloqué le processus et craignent qu'il ne permette jamais que le référendum ait lieu», précise l'article, en soulignant que les citoyens sahraouis qui sont restés dans les territoires occupés sous le contrôle du Maroc, «font face à l'emprisonnement et les mauvais traitements par les forces de l'Etat marocain lorsqu'ils revendiquent publiquement la liberté de porter le drapeau de la RASD. Peu de journalistes étrangers ont été autorisés à entrer dans le territoire pour confirmer ou infirmer ces allégations».

Samy O./SPS

Maroc

Deux femmes jugées pour une jupe

Deux Marocaines, dont l'arrestation a ému le monde, comparaissent à partir de lundi devant le tribunal d'Agadir (Sud-Ouest), pour «outrage à la pudeur», pour avoir porté des jupes jugées trop courtes par des commerçants... Un procès symbolique, alors que le Maroc semble régresser en termes de libertés individuelles. Une journée de manifestations est prévue dans tout le pays. Le procès des libertés individuelles. Le procès de deux jeunes femmes s'est ouvert ce lundi, à Agadir, dans le sud-ouest du Maroc. Leur crime ? Avoir heurté les esprits rétrogrades en raison de leur tenue soi-disant indécente. Accusées d'«outrage à la pudeur», elles encourrent d'un mois à deux ans de prison, selon l'article 483 du code pénal. Sanae et Sihame, âgées de 23 et 29 ans, ont été arrêtées le 16 juin – à la veille du mois de ramadhan

– dans le souk d'Inezgane, à quelques kilomètres d'Agadir, alors qu'elles se rendaient sur leur lieu de travail, précise une pétition Avaaz qui a récolté près de 25 000 signatures. D'après des médias locaux, la police est intervenue après qu'elles eurent été encerclées par des marchands ambulants qui protestaient contre leur tenue jugée «contraire aux bonnes mœurs». Les deux jeunes femmes étaient pourtant «habillées de manière tout à fait respectable», a affirmé à Medias 24 un membre local de l'Association marocaine des droits humains (AMDH), Bouchra Chetouani. «Malmenées», «brutalisées», elles n'ont «dû leur salut qu'aux forces de l'ordre». Toutefois, une fois en sécurité, les deux victimes ont été conduites au commissariat, où un procès-verbal a été dressé pour «atteinte aux mœurs». Elles ont passé la nuit au commissariat, puis ont

été inculpées le lendemain, après avoir été présentées au procureur du roi. A l'inverse, leurs agresseurs n'ont pas été poursuivis dans l'immédiat. Mais grâce à la mobilisation de la société civile, outrée par cette affaire, deux jeunes hommes de 17 et 18 ans ont été arrêtés vendredi dernier, avait annoncé un communiqué de la Sécurité nationale. D'après «Aujourd'hui Maroc», le plus vieux a été placé en garde à vue alors que le mineur a été placé sous contrôle judiciaire, dans le cadre de l'enquête qui se déroule sous la supervision du parquet général. Ils risquent aussi d'un mois à deux ans de prison selon l'AFP. Plusieurs rassemblements de soutien ont eu lieu ces dernières semaines à Rabat et Casablanca sous le slogan «Mettre une robe n'est pas un crime» – et une page Facebook du même nom rassemble plus de 13 000 personnes. Une «Journée

nationale pour nos libertés individuelles» est organisée ce 6 juillet dans plusieurs villes du royaume (Rabat, Casablanca, Marrakech, Agadir, Tanger...), rapporte le site de l'hebdomadaire marocain «Tel Quel». «Une date fatidique qui nous met en rendez-vous avec l'histoire», font valoir les organisateurs, qui disent être en présence de «deux projets de société» : «L'un luttant pour sa survie, l'autre pour sa domination exclusive». «Le premier privilégiant la liberté de l'individu dans la responsabilité envers soi et envers les autres, et le second se voulant un rouleau compresseur de toute différence qui se manifeste par rapport à son modèle rétrograde. Le moment est vraiment décisif», plaident-ils. Et d'appeler les Marocains à venir «nombreux pour faire entendre la voix de la liberté».

R.M./AFP

Kenya

14 morts dans un raid attribué aux shebab

■ Quatorze personnes ont été tuées dans un village du nord-est du Kenya dans une attaque attribuée aux islamistes somaliens shebab, responsables d'une série de raids meurtriers dans la région ces derniers mois.

Ce nouveau raid illustre l'insécurité persistante dans cette région excentrée du Kenya, qui partage une frontière de 700 kilomètres avec la Somalie, à deux semaines d'une visite à Nairobi du président américain Barack Obama. Portant armes automatiques et explosifs, les attaquants ont fait irruption tôt hier dans le village de Soko Mbuzi, à proximité de Mandera, une ville située à l'extrême nord-est du pays, frontalière de la Somalie et de l'Éthiopie.

«L'attaque a eu lieu dans un village proche d'un grand marché aux bestiaux près de la ville. Quatorze personnes sont mortes», a déclaré un responsable de la police à Mandera.

«Les gens dormaient quand l'attaque est survenue. Ils (les attaquants) sont juste arrivés et ont lancé des explosifs dans les maisons», a précisé le chef de l'administration locale Alex Ole Nkoyo.

Aucune revendication n'a été enregistrée mais les autorités ont immédiatement pointé du doigt les shebab, les militants islamistes ralliés à Al-Qaïda qui mènent depuis 2007 une insurrection armée en Somalie et ont à plusieurs reprises mené des incursions sanglantes dans la région.

Le chef de la police kényane, Joseph Boinnet, a ainsi évoqué sur twitter une «attaque de shebab à Mandera» ayant fait «14 morts et 11 blessés». Onze personnes ont été transportées à l'hôpital et la Croix-Rouge kényane a dépêché un avion



médicalisé pour évacuer sur Nairobi les blessés les plus graves. Quatre d'entre eux seraient dans un état critique.

«Vu la nature de l'attaque, ce sont des shebab. Ils ont employé des explosifs et des armes automatiques», a également estimé Alex Ole Nkoyo. Les shebab ont multiplié les attaques meurtrières au Kenya depuis que l'armée kényane est entrée en Somalie en octobre 2011 pour les combattre. Quelque 3 500 Kényans

servent toujours en Somalie au sein de l'Amisom, la force de l'Union africaine, qui compte 22 000 soldats, burundais et ougandais notamment.

Menaçant le Kenya d'une «longue et épouvantable guerre» et d'un «bain de sang», les militants islamistes ont massacré 148 personnes, en grande majorité des étudiants, dans l'université kényane de Garissa (est) en avril dernier, leur attaque la plus

meurtrière dans le pays. Fin 2014, les shebab avaient frappé à deux reprises la région de Mandera, exécutant à bout portant 28 passagers d'un bus identifiés comme non musulmans, puis assassinant 36 ouvriers dans une carrière.

En 2013, 67 personnes - hommes, femmes, enfants - avaient été massacrés lors d'une attaque qui avait traumatisé le pays, dans le centre commercial

Westgate en plein cœur de Nairobi, également revendiquée par les shebab.

L'attaque de hier pourrait avoir été menée par des membres de «cellules dormantes» des shebab, installées au Kenya, a estimé un responsable régional, Mohamad Saleh, interrogé à Garissa.

«Nous pensons que les assaillants appartiennent au groupe terroriste Al Shebab et opèrent depuis des cellules dormantes établies dans la ville de Mandera. Ces criminels ont été en mesure de suivre les mouvements de nos patrouilles de sécurité», a-t-il déclaré à des journalistes.

Né en Somalie, le groupe islamiste est parvenu à recruter des combattants étrangers, venus notamment du Kenya, dont la région nord-est est majoritairement peuplée de populations musulmanes d'ethnie somalie.

À la tête d'une insurrection armée depuis 2007, les shebab ont juré la perte des autorités somaliennes portées à bout de bras par les pays occidentaux et appuyées militairement par l'Amisom.

Largement défaits sur le terrain militaire et chassés de la plupart de leurs bastions du centre et du sud somaliens, ils continuent de contrôler de vastes zones rurales et multiplient les opérations de guérilla contre les institutions somaliennes et l'Amisom, jusqu'au centre de la capitale Mogadiscio.

Nucléaire iranien

Le grand jeu continue à Vienne, sans issue en vue

Le grand jeu diplomatique autour du nucléaire iranien se poursuit à Vienne, sans aucune visibilité sur l'issue de cette négociation hors norme, qui était censée se conclure hier mais pourrait se prolonger encore, faute de compromis sur des points décisifs.

«C'est le grand inconnu», résume une source occidentale interrogée sur les perspectives d'un accord.

Les négociations, suspendues hier au petit matin, ont repris avec une nouvelle réunion des chefs de la diplomatie du P5+1 (États-Unis, Grande-Bretagne, Russie, Chine, France et Allemagne), qui devait être suivie d'une plénière avec l'Iranien Mohammad Javad Zarif.

Mais après onze jours de négociations acharnées dans la capitale autrichienne, les tractations butent toujours sur des questions «décisives», et la possibilité d'un «échec» ne peut être exclue, a confié une source diplomatique allemande.

Pour conjurer un tel scénario, qui ruinerait près de deux ans d'efforts destinés à apurer un contentieux qui empoisonne les relations internationales depuis plus de douze ans, la Maison-Blanche, tout comme l'Iran, n'ont pas exclu lundi une nouvelle prolongation des négociations.

«Je dirais que c'est tout à fait possible», a déclaré Josh Earnest, porte-parole du président américain Barack Obama,

interrogé sur un possible «glissement» du calendrier par rapport à cette échéance.

Initialement fixée au 30 juin, la date-butoir avait été repoussée d'un commun accord entre les parties au hier 7 juillet.

L'accord recherché vise à s'assurer que le programme nucléaire de Téhéran ne peut avoir de débouchés militaires, en échange d'une levée des sanctions internationales qui étouffent l'économie du pays depuis des années.

La République islamique a toujours nié avoir poursuivi ou poursuivre des objectifs nucléaires militaires. Mais Téhéran revendique son droit à exploiter une filière nucléaire civile complète, y compris l'enrichissement d'uranium.

L'Iran, comme les grandes puissances, ont exprimé leur volonté d'aboutir, tout en refusant de souscrire à un «mauvais accord».

«Nous n'y sommes pas encore. Nous ne devrions pas sous-estimer le fait que d'importantes questions ne sont pas réglées. S'il n'y a pas de mouvement concernant ces questions décisives, un échec ne peut être exclu», a déclaré la source allemande.

Les négociations butent sur les mêmes points clés depuis des mois, essentiellement la question des sanctions. Téhéran veut une levée substantielle et rapide des sanctions, notam-

ment celles du Conseil de sécurité de l'ONU prises à partir de 2006.

Le P5+1 insiste, lui, sur un processus progressif et réversible au cas où Téhéran ne tiendrait pas ses engagements.

Lundi, un responsable iranien a demandé que l'embargo sur les armes, une des sanctions de l'ONU adoptée en 2010, ne soit pas maintenu après la conclusion d'un accord.

Inacceptable pour les Occidentaux, compte tenu du contexte régional, d'autoriser l'Iran à exporter ou importer des armes dans le cadre d'un accord sur le nucléaire.

Les puissances régionales - Israël et les monarchies sunnites - sont debout contre un compromis avec l'Iran et dénoncent l'influence de la République islamique sur tous les terrains de conflits régionaux: Irak, Syrie, Liban, Yémen.

Un autre point de blocage concerne la PMD, la possible dimension militaire du programme nucléaire iranien.

La communauté internationale réclame des éclaircissements sur les recherches passées de l'Iran, qui est soupçonné d'avoir mené un programme clandestin au moins jusqu'en 2003.

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), agence onusienne, veut avoir accès aux sites, documents et scientifiques soupçonnés d'être impliqués dans ces recherches.



Points chauds

Influence

Par Fouzia Mahmoudi

Si Rachida Dati a durant longtemps été considérée comme une caution antiraciste dans le gouvernement de Nicolas Sarkozy lors de son unique mandat présidentiel, cette dernière a néanmoins toujours fait entendre sa voix même lorsque ses avis divergeaient avec ceux de son mentor. Pourtant, celle qui fut garde des Sceaux, a toujours été très proche de l'ancien président qui l'a durant de longues années gardé près de lui, donnant du poids à sa parole. Un poids de plus en plus relatif alors que cette dernière s'est fait de plus en plus critique à l'égard de Sarkozy et des récentes orientations dans la politique de celui-ci. Ainsi, elle fustige durement l'accaparement par son parti des thématiques qu'elle estime appartenir au Front National, notamment le thème récurrent de l'islam. Elle reproche également à Nicolas Sarkozy sa décision d'avoir voulu mettre cette thématique sensible au centre des débats du parti en reconstruction. «Ce projet de débat, je préfère le voir comme le dernier de l'UMP que comme le premier des Républicains, selon Rachida Dati. L'islam est devenu un sujet d'angoisses. Nous serions dans une société apaisée, cela ne poserait aucun problème». Si Rachida Dati reconnaît l'existence d'un certain communautarisme en France, elle dit refuser de céder à la tentation des amalgames et de la stigmatisation qui selon elle agitent les rangs de la droite républicaine. Côté immigration, la maire du 7^e arrondissement de Paris ne se montre pas tendre non plus avec son parti. «Le sujet n'est pas de demander à un immigré qui devient français de renier son histoire personnelle», affirme-t-elle tout en assurant que la langue et des valeurs communes doivent être le ciment du parcours d'accès à la nationalité française. Bilan sévère lorsqu'elle parle des vagues de jeunes de banlieues, «parfois français depuis trois générations» mais «désintégré» et qui ont pour certains succombé à la tentation du fanatisme religieux. Le doigt est bien pointé sur le pouvoir politique qui a gouverné la France ces vingt dernières années, et auquel elle a elle-même appartenu. «La jeunesse des quartiers, telle que je l'ai connue, aspirait à être libre, autonome, à avoir un job. Son «djihad» c'était de sortir de la cité et non d'y rester sous l'emprise de «gran ds frères», ni d'être enfermée dans une burqa. Si Rachida Dati assène les coups à droite, elle n'épargne pas la majorité présidentielle. Dans sa ligne de mire, François Hollande et son gouvernement qui ont supprimé plusieurs réformes «efficaces» mises en places au début du quinquennat de Nicolas Sarkozy. Toutefois, si l'ancienne ministre continue à s'exprimer il n'est pas certain qu'elle réussisse à influencer sur la politique de son parti ni sur la stratégie clairement orientée par Sarkozy sur les sujets de l'immigration et de la sécurité.

F. M.



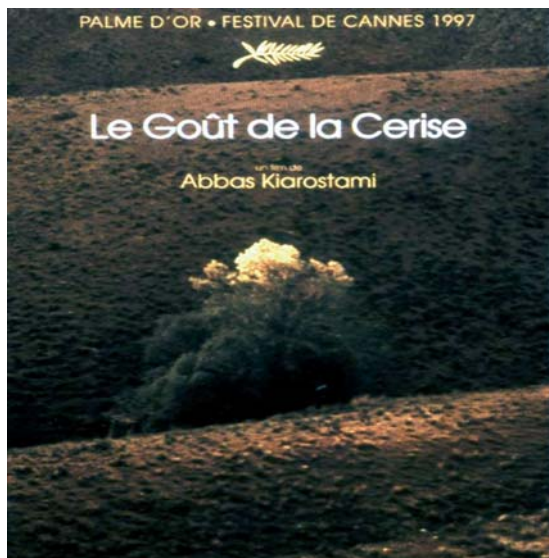
Cinémathèque algérienne

Huit cycles cinématographiques en juillet

■ Huit cycles cinématographiques sont programmés aux réseaux de la Cinémathèque algérienne en ce mois de juillet. Ces cycles sont consacrés à des genres (la comédie musicale américaine) ou des filmographies nationales comme aux œuvres de grands cinéastes qui ont marqué ou marquent encore le septième art mondial, à l'image du réalisateur japonais Akira Kurosawa, l'iranien Abbas Kiarostami, l'indien Satyajit Ray, l'allemand Fritz Lang ainsi que les américains John Ford et Nicholas Ray.

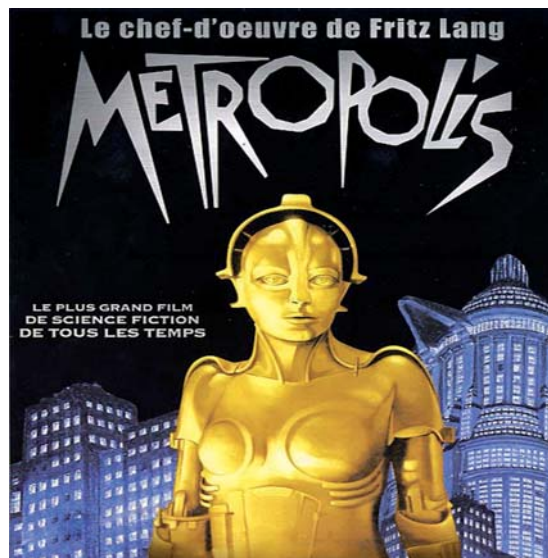
Par Abla Selles

Des œuvres cinématographiques de grands cinéastes des quatre coins du monde sont projetés dans les différentes cinémathèques du pays. Au moment où cette institution culturelle commémore son cinquantième anniversaire avec notamment, une très belle et très intéressante exposition au Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger, elle propose aux cinéphiles des cycles cinématographiques répondant à tous les goûts. En effet, pas moins de huit cycles cinématographiques sont prévus pour ce mois de juillet. Huit rendez-vous d'excellence avec le septième art mondial sur l'ensemble du réseau de salles. Ce programme filmique est fondé sur la multiplicité et la diversité des cycles proposés et leur itinérance à travers toutes les salles du pays. Ces cycles sont consacrés à des genres (la comédie musicale américaine) ou des filmographies nationales (le cinéma français) comme aux œuvres de grands cinéastes qui ont marqué ou marquent encore le septième art mondial. Le cycle du grand réalisateur américain John Ford permettra de découvrir un cinéaste qui a influencé fortement le cinéma de son pays et



de monde entier. Il est connu surtout pour avoir obtenu quatre fois l'Oscar du meilleur réalisateur, un record encore inégalé à ce jour. Les spectateurs algériens découvriront ou reverront plusieurs de ses chefs-d'œuvre dont le fameux «*La Chevauchée fantastique*». Le cinéma japonais ne sera pas en reste avec l'un de ses plus prestigieux représen-

tants, Akira Kurosawa qui a travaillé pendant près de 60 ans, laissant une trentaine de films marquants comme «*Les Sept Samouraïs*» programmés par la Cinémathèque. Parmi ces cinéastes d'élite figure un réalisateur vivant, l'iranien Abbas Kiarostami. Il est lauréat d'une soixantaine de prix, il a eu la Palme d'or 1997 avec «*Le Goût*



de la cerise», qui figure dans le petit cycle que lui consacre la Cinémathèque algérienne. Parmi ces prestigieux rendez-vous cinématographiques, signalons celui sur le réalisateur américain Nicholas Ray. Trois de ses plus prestigieux films sont programmés : «*La Fureur de vivre*», «*Traquenard*» et «*Le Roi des rois*». Le cycle du grand réalisa-

teur indien Satyajit Ray mérite d'être suivi avec sa programmation généreuse de six films qui feront découvrir une dimension méconnue du cinéma indien.

Enfin, un cycle est consacré à l'immense cinéaste allemand Fritz Lang avec seulement deux de ses œuvres. Il s'agit de «*Metropolis*» et de «*D Mabuse, le joueur*». En dehors des cycles, la Cinémathèque algérienne propose dans le cadre de son Cinquantenaire de nombreux autres films aux signatures prestigieuses : Gus Van Sant, Mike Leigh, Barabur Loden, Robert Altman, Fatih Akin, Joseph Von Sternberg, Hou Siao-Hsien, Jacques Rivette et autres.

A.S.

Théâtre régional de Constantine

La pièce «Lalla Aziza» chaleureusement accueillie

Le public constantinois a chaleureusement accueilli au théâtre régional de la ville la Générale de la pièce «*Lalla Aziza*» de la coopérative culturelle et artistique Asdika El Fen de Chef. Tirée de l'histoire d'Aziza Bent Merouane El Bahri, protecteur de la ville de Ténès, la pièce, mise en scène par Missoum Laroussi d'après un texte d'Abdelkrim Houari, retrace dans une succession de scènes captivantes le parcours de la belle princesse, devenue une légende populaire dans la ville de Ténès. Les vingt comédiens distribués dans cette pièce se sont donnés à fond tout au long des 70 minutes du spectacle qui s'ouvre sur une scène de souk, à Ténès. La ville est présentée comme un hameau paisible, à l'économie prospère, privilégiant les échanges commerciaux avec la Sicile et Venise. Cependant, la nouvelle de la chute de

Grenade, dernier bastion musulman de la péninsule ibérique, inquiète beaucoup Merouane El Bahri et fait gronder les tambours de la guerre à Ténès où le souverain ordonne de préparer l'armée pour aider les gens fuyant d'Andalousie et qui bravent la mer. Pendant ce temps, Aziza, jeune fille à la santé fragile, est consciente du danger qui guette sa ville. Ténès prépare son armée et le palais fait appel à Slimane, un jeune commerçant, pour assurer l'approvisionnement en munitions, mais, devant la rareté de la matière en ces temps de guerre, l'homme, peu scrupuleux, tente de tricher et conspire contre l'armée et la ville. Aziza, campée par l'actrice Latifa Kaben, ayant eu vent de la manigance, se déguise en homme et part travailler chez Slimane. Elle finit par découvrir le pot aux roses et surprend Slimane en train de mélanger du sable à du charbon

pour le vendre comme baroud à l'armée. Confondu, le conspirateur séquestre et torture la jeune femme qui finit par succomber.

Le rideau tombe sur une ancienne et belle chanson de la région de Ténès, perpétuant le souvenir de la belle Aziza et rendant hommage à son sacrifice pour sa ville.

Le metteur en scène, ravi de la réceptivité du public, a fait part à la presse, à l'issue de la pièce, de sa «*fiereté*» de diriger des artistes issus des ateliers d'apprentissage du jeu théâtral dans lesquels Asdika El Fen puise ses acteurs. Pas moins de trente représentations de la pièce «*Lalla Aziza*», jouée au TRC dans le cadre de la manifestation «*Constantine capitale de la culture arabe 2015*», sont programmées durant les mois de juillet et d'août dans une vingtaine de wilayas du pays.

L. B.

Constantine capitale de la culture arabe

L'association El Belliri de retour avec «La symphonie de Constantine»

La générale d'une pièce de théâtre intitulée «*La symphonie de Constantine*», produite par l'association constantinoise El Belliri pour les arts et les lettres, sera présentée aujourd'hui à Constantine, a annoncé lundi, son metteur en scène, Wahid Achour.

Tirée d'un texte de Chafika Loucif et adaptée pour les planches par Wahid Achour, également président de l'association El Belliri, la pièce propo-

se des «*tableaux de l'histoire de l'antique Cirta*», a précisé le metteur en scène au cours d'une conférence de presse organisée au théâtre régional de Constantine. «*Des histoires d'ici et de là, racontant des choses de la vie, des histoires d'amour, de haine, de jalousie et de fidélité*» seront traitées par cette pièce de 70 minutes, a indiqué Wahid Achour, avant de souligner que «*La symphonie de Constantine*» donnera lieu, en filigrane, à «une

balade au cœur de la ville du Rocher pour détailler ses petites habitudes et ses grandes histoires».

La pièce narrera l'histoire de la belle Redah, ainsi que celle de Jeannette, attisera la curiosité du spectateur autour du personnage de la sœur du Vizir et dévoilera la passion de la «*Boukala*» chez la femme constantinoise, a encore précisé le metteur en scène. Il a également indiqué que le montage de cette pièce

était dicté par la volonté de «*célébrer l'antique Cirta, la ville bimillénaire, de revisiter ses rues et ses ruelles, et de mettre en lumière ses petites histoires plurielles*».

La distribution de cette pièce, programmée dans le cadre de la manifestation «*Constantine, capitale 2015 de la culture arabe*», comprend dix comédiens, a signalé l'animateur de la conférence de presse.

F.H.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Palais de la culture Moufidi-Zakaria

Vendredi 10 juillet : Spectacle Algérie, ma liberté du Ballet national.

Jusqu'au 15 juillet : Exposition d'artisanat d'art et d'objets de décoration.

Musée régional des arts et des traditions populaires de Médéa

Jusqu'au 15 juillet : Exposition sur le voile traditionnel el-haik

Galerie des Ateliers Bouffée d'Art

Jusqu'au 31 juillet : Exposition de l'Art pictural aoussien - en hommage aux deux artistes chaouis Tamine et Merzougui avec les artistes peintres : Lamine Azzouzi, Sofiane Dey, Mohamed Berkane et Houara Hocine.

Vernissage le 3 juillet à 21h30. Galerie Aïcha-Haddad Jusqu'au 9 juillet : Exposition de photographies «*Fantasia... authenticité et patrimoine*».

Coup-franc direct



Joueurs-présidents, opposition et intérêt

Par Mahfoud M.

Décidément la relation entre les joueurs et leurs présidents n'est pas toujours au beau fixe surtout quand il s'agit d'un conflit d'intérêt. Ainsi, il nous a été donné de voir ces derniers jours que de nombreux joueurs qui souhaitent tenter une expérience à l'étranger sont bloqués par leurs dirigeants qui pensent beaucoup plus à en tirer profit et c'est pour cela qu'ils s'y opposent. C'est le cas des deux joueurs du MCEE Derrardja et Chenihi qui ont été bloqués par leur président qui souhaitent les garder même avec la rétrogradation de son club en Ligue II. Pour lui, les deux joueurs devraient rester à El Eulma même s'ils ont l'ambition de jouer en professionnels surtout aussi que ce sont des internationaux qui souhaitent garder leur statut quoi qu'il arrive. Qui a donc raison dans ce genre de conflit ? Certes, chacune des deux parties tente de défendre ses intérêts et souhaite obtenir gain de cause, mais il faut savoir que le football national ne peut se développer que si les joueurs bénéficient de l'opportunité de jouer à l'étranger et si possible dans de grands clubs qui leur permettent de parfaire leur forme et surtout leurs qualités techniques pour revenir en force en sélection nationale qui sera le grand gagnant. **M. M.**

Grand Prix mondial (dames) de volley-ball Gougam : «Un léger mieux par rapport à l'année passée»

La sélection féminine algérienne de volley-ball, éliminée dimanche du tour préliminaire du Grand Prix mondial 2015 (groupe 3, poule Q) disputé du 3 au 5 juillet à la salle de Chéraga (Alger), a fait mieux que lors de la précédente édition, a indiqué lundi le président de la FAVB, Okba Gougam. «C'est encore prématuré pour dresser un bilan technique définitif de notre participation. Néanmoins, je peux dire qu'il y a une progression par rapport à l'année passée où nous n'avons gagné aucun match», a déclaré Gougam à l'APS. Pour sa deuxième participation au Grand Prix mondial, les coéquipières de Fatma Zohra Oukazi ont terminé la compétition avec deux victoires face à l'Australie (3-0) et (3-2), et quatre défaites devant Kazakhstan (3-0), Cuba (3-0), Mexique (3-2) et Kenya (3-2). «J'insiste, c'est été

pour en tirer les conclusions. Il y a eu de bonnes choses et d'autres moins bonnes notamment au niveau du rythme de jeu», a-t-il précisé. L'équipe algérienne a eu durant ses trois matches des «moments de folie» avec un rendement infaillible et de haute facilité de la FAVB, Okba Gougam. «C'est encore prématuré pour dresser un bilan technique définitif de notre participation. Néanmoins, je peux dire qu'il y a une progression par rapport à l'année passée où nous n'avons gagné aucun match», a déclaré Gougam à l'APS. Pour sa deuxième participation au Grand Prix mondial, les coéquipières de Fatma Zohra Oukazi ont terminé la compétition avec deux victoires face à l'Australie (3-0) et (3-2), et quatre défaites devant Kazakhstan (3-0), Cuba (3-0), Mexique (3-2) et Kenya (3-2). «J'insiste, c'est été



de relâchement en concédant un 13-0 en cours de set contre les Australiennes alors qu'avant cela on menait largement au score», a-t-il souligné. «Toutes ces choses seront discutées avec le staff technique. Pour être performant il faut être régulier le plus longtemps possible durant le match et aussi pendant tout le tournoi», a estimé Gougam.

Tennis/Wimbledon «Juniors» (1^{er} tour) Ibbou éliminée par la N°2 mondiale Shilin Xu

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou a été éliminée au premier tour du tableau final de Wimbledon «juniors» organisé du 4 au 12 juillet à Londres (Angleterre) suite à sa défaite lundi (7-6, 6-0) contre la Chinoise Shilin Xu, classée 2^e mondiale. Ibbou (43^e mondiale) était pourtant bien entrée dans ce match, menant 5-3 devant la Chinoise, avant de céder progressivement du terrain, jusqu'à s'incliner (7-6) au premier set, et de s'effondrer littéralement (6-0) au 2^e set. Plusieurs participantes à ce tournoi étaient passées par le tableau des qualifications, ayant débuté dans la matinée du 4 juillet, mais en sa qualité de championne d'Afrique en titre chez les moins de 18 ans, Ibbou a intégré directement le tableau final, ayant débuté le lundi 6 du même mois. La jeune algérienne (16 ans) reste en lice dans le tableau double, qu'elle disputera en compagnie de l'Ukrainienne Katarina Zavatska. Ibbou et Zavatska seront opposées mardi à une paire australienne, composée de Destanee Aiava et Olivia Tjandrumalia.



JS Kabylie Hannachi dans l'embarras

■ Le président de la JS Kabylie, Moh Chérif Hannachi, est vraiment dans l'embarras, étant donné qu'une instruction a été donnée par la FAF de refuser tous les documents qui seraient signés par ce dernier.

Par Mahfoud M.

Il faut savoir que c'est la commission de sauvegarde de la JSK qui a introduit un recours aux instances qui gèrent le football national pour s'opposer à la qualité de président de club de Hannachi, étant donné que celui-ci avait laissé son poste de président de CSA à Sami Driss et donc il ne pouvait logiquement prétendre être le président de la SSPA dont la majorité des actions est détenue justement par le club amateur. Le président est ainsi dans l'impasse et aura du mal à qualifier ses nouvelles recrues de même qu'à leur délivrer des licences en compagnie des autres anciens joueurs.

Cela risque de le mener vers la porte de sortie étant donné que cela



Le boss kabyle dans l'impasse

n'est pas le premier couac auquel il fait face. Il faut savoir qu'avant cela, Hannachi avait vu les chèques qu'il avait signés refusés par la banque où le compte du club est domicilié, pour la même raison, à savoir l'opposition du comité de sauvegarde qui soutient mordicus que Hannachi ne peut être considéré comme président du club kabyle et qu'il doit de ce fait être révoqué. Le patron de la formation chère aux gars de la ville des Genêts est pris au piège et aura du mal à s'en sortir surtout que la pression est

constante et ses opposants n'ont pas l'intention de lâcher. D'ailleurs, ils veulent même le faire condamner par rapport au fait qu'il a reçu l'argent des deux joueurs libérés, Benlamri et Mekaoui en espèces alors qu'il se devait de faire la transaction par le biais de la banque pour qu'il y ait une traçabilité de ces transactions.

Quoi qu'il en soit, les jours se suivent et se ressemblent pour le patron de la JSK qui n'arrive pas pour le moment à desserrer l'étau.

M. M.

Ligue des champions Arbitres maliens pour USMA-El-Merreikh du Soudan

Un trio d'arbitres maliens a été désigné par la CAF pour officier la rencontre USM Alger-El Merreikh du Soudan, vendredi prochain (22h30) au stade Omar-Hamadi de Bologhine (Alger) en ouverture de la 2^e journée du groupe B de la phase de poules de la Ligue des champions. Mohamed Keita sera l'arbitre principal du match, assisté de Bala Diarra et Drissa Camori Niari.

Le Tunisien, Mourad Edaami, a été choisi comme commissaire au match, alors que le Marocain Abdellah Othmane fera office de coordinateur général.

L'USMA sera privée pour la circonstance des services de deux joueurs clés : Kaddour Beldjilali, blessé, et Zineddine Ferhat, suspendu. Les Soudanais, quant à eux, se déplaceront à Alger sans leur défen-

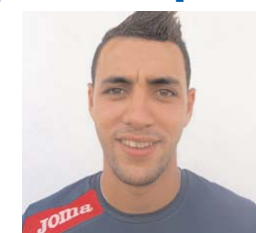
seur Alaâeddine Youcef, suspendu lui aussi. Les deux équipes se partagent la première place de leur groupe grâce à leurs victoires lors de la première journée.

L'USMA s'est imposée sur le terrain du tenant du titre l'ES Sétif (2-1), alors qu'El-Merreikh a battu à domicile le MC El Eulma, troisième représentant algérien dans cette compétition (2-0).

MC Alger

Mokrani pour remplacer Matijas

Le MC Alger (L1 de football) a jeté son dévolu sur le gardien de but Seddik Mokrani pour remplacer Jonathan Matijas, signataire d'un contrat de deux saisons, mais qui reste toujours lié avec l'USM Bel-Abbès (L2), a appris l'APS lundi auprès de la direction du club algérois. Libéré du NA Hussein Dey suite à un différend lié une revalorisation salariale, Mokrani devrait remplacer Jonathan Matijas, appelé par les dirigeants mouloudéens à régler son litige dans les plus brefs délais au risque d'annuler son transfert. En effet, Matijas a signé un contrat au profit du MCA tout en étant encore lié avec l'USMBA, ce qui pourrait lui valoir une suspension de six mois,



selon la réglementation en vigueur. Le Doyen a assuré jusque-là l'engagement de quatre éléments en l'occurrence Marzougui, Mokdad, Bouhenna et Demmou.

La formation de la capitale est sur les traces de l'attaquant international éthiopien d'Al-Ahly du Caire,

Salaheddine Said, attendu la semaine prochaine à Alger pour finaliser. En revanche, plusieurs joueurs ont quitté le club cet été à l'image de Djallil, Yachir, Ouali, et Aksas. Les coéquipiers de Sid Ahmed Aouadj qui ont repris vendredi dernier les entraînements, ont entamé dimanche un stage bloqué de dix jours à Tiemcen au cours duquel aucun match amical n'est programmé par le staff technique.

Le MCA, qui a dû attendre la 29^e et avant-dernière journée du championnat pour assurer son maintien parmi l'élite, entamera la saison 2015-2016 avec le derby algérois face au CR Belouizdad, lors du week-end du 14 et 15 août prochain.

MC El Eulma

Deux offres saoudiennes pour Walid Derrardja

Le MCE Eulma (L2) a reçu deux offres des deux clubs saoudiens d'Al-Faycali et Hajer pour s'attacher les services de l'attaquant international Walid Derrardja, rapporte lundi la presse locale. Sacré meilleur buteur de la Ligue 1 avec 16 réalisations, Derrardja a dévoilé dimanche sa décision de quitter la formation du «Babiya», précisant que son départ a fait l'objet d'un accord avec la direction du club eulmi avec lequel il est sous contrat jusqu'à juin 2016. Il a expliqué sa volonté de partir par son ambition de figurer dans les plans du sélectionneur national, Christian Gourcuff, étant donné que, selon lui, il est difficile d'être appelé en équipe

nationale quand on joue en L2. L'ancien joueur du NA Hussein Dey (Ligue 1/Algérie) disputera son dernier match sous les couleurs du MCEE samedi prochain à domicile face à l'ES Sétif, dans le cadre de la 2^e journée (Gr B) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique. Outre ces deux formations saoudiennes, Derrardja (24 ans) est également convoité par les deux formations de la capitale, le MC Alger et l'USM Alger. Par ailleurs, le coéquipier de Derrardja au MCEE, l'international Brahim Chenihi a trouvé un accord pour un contrat de trois saisons avec le Club Africain (Tunisie).

Le président s'oppose au transfert de Chenihi au Club africain

Le président du MC El Eulma (L2, Algérie), Abderrazak Harkat, s'est opposé lundi au transfert de son joueur international Ibrahim Chenihi vers le Club africain de Tunisie.

«Nous n'avons eu aucun contact de la part du Club africain, et s'il y avait signature de Chenihi, son contrat devient tout simplement nul et non avvenu dans la mesure où le joueur est sous contrat avec notre club jusqu'en 2016», a déclaré Harkat à l'Agence DPA. Chenihi s'est engagé pour trois années avec le Club Africain, rapporte l'agence TAP, citant une

source du bureau directeur du club de la capitale. Agé de 25 ans, le milieu de terrain offensif porte les couleurs du MCEE depuis quatre saisons. Il a disputé son premier match officiel avec les Verts le 13 juin passé face aux Seychelles. «Nous ne comptons pas nous taire, nous allons défendre crânement nos intérêts», a prévenu le président du MCEE.

Il a en outre précisé qu'il n'a reçu aucune offre de clubs français pour le natif de M'sila, contrairement à ce qui a été rapporté dans la presse, ajoutant que des formations de pays du Golfe se sont intéressées à Chenihi «mais sans qu'il y ait du concret».

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Mali/Opération militaire française

Un responsable d'Aqmi tué à Kidal

UN RESPONSABLE d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), le Malien Ali Ag Wadossene, a été tué et deux soldats français blessés lors d'une opération des forces spéciales françaises dans la région de Kidal, dans le nord du Mali, a annoncé mardi un responsable militaire. «Au cours des combats, deux terroristes ont été capturés et un troisième, Ali Ag Wadossene, a été tué», indique un communiqué du porte-parole de l'état-major des armées françaises, Gilles Jaron, en précisant

qu'il s'agissait «d'un des responsables opérationnels d'Aqmi dans la zone». Cette opération «déstabilise la chaîne de commandement d'une katiba (brigade) d'Aqmi» et «porte à nouveau un coup dur aux groupes armés terroristes au Sahel», ajoute le communiqué. L'armée française dispose de quelque 3 000 hommes dans cinq pays de la région (Niger, Mauritanie, Mali, Burkina Faso et Tchad) dans le cadre de son opération «Barkhane» contre les groupes terroristes au Sahel. R. M.

Dergana/Alger

Un incendie détruit une partie du marché

UN INCENDIE s'est déclaré mardi à 5h53 au marché des fruits et légumes et d'alimentation générale à Dergana à l'est d'Alger détruisant des magasins, des locaux et des étals, a-t-on appris auprès de la Protection civile de la wilaya d'Alger. Au total, ce sont 35 magasins, 5 locaux et plusieurs étals qui ont été brûlés avant que le feu ne

soit maîtrisé à 9h30 sans faire de victime, a précisé à l'APS le capitaine Saïdj, responsable de la communication de la Protection civile. La Protection civile, qui a mobilisé 8 véhicules de lutte anti-incendie, 3 ambulances et 57 pompiers, a évité la propagation du feu vers 130 autres étals et magasins.

Y. B.

Cyclisme/Dopage

Hichem Chaâbane suspendu 18 mois

LE COUREUR algérien Hichem Chaâbane, vainqueur du maillot orange du Grand Tour d'Algérie cycliste 2015, contrôlé positif à deux substances interdites, a été suspendu pour une durée de 18 mois, a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). «La commission nationale antidopage relevant du ministère de la Jeunesse et des Sports a suspendu l'athlète Hichem Chaâbane pour une durée de 18 mois de toutes compétitions et manifestations sportives nationales et internationales», a indiqué l'instance fédérale. Cette décision prend effet à partir du 22 avril 2015, date de la suspension prononcée à l'encontre du coureur par la Fédération algérienne de cyclisme. «Une copie de cette décision a été adressée à l'inté-

ressé, à l'Union cycliste internationale et à l'AMA (Agence mondiale de lutte contre le dopage)», a-t-on ajouté. Dans le cadre de la procédure et conformément à la réglementation, Hichem Chaâbane a été auditionné par la commission qui a également étudié avec intérêt le dossier médical présenté par le cycliste. Ses analyses urinaires effectuées par le laboratoire parisien de Chatenay Malabry, sur deux prélèvements du même cycliste, avaient révélé la présence de deux substances interdites. Agé de 26 ans, Hichem Chaâbane s'était illustré lors de la cinquième édition du GTAC-2015, en remportant six victoires sur les dix épreuves inscrites au programme de cette compétition.

R. S.

Tizi Ouzou

La Direction des transports change de responsable

LA DIRECTION des transports de la wilaya de Tizi Ouzou a changé de responsable cette semaine, avons-nous appris de sources proches de la wilaya. L'ancienne directrice M^{me} Terki a été remplacée pour le moment par un intérimaire parmi les cadres de la même direction en attendant la désignation de son successeur. Nos sources ne précisent pas les motifs à l'origine de ce changement. Néanmoins la décision en question pourrait contribuer à débloquer la situation difficile que connaît le secteur

notamment les projets structurants qui sont nombreux à accuser du retard comme la voie ferrée Thénia-Tizi Ouzou et le téléphérique de la ville de Tizi Ouzou vers Redjaoua. La gestion des transports dans la wilaya de Tizi Ouzou est appelée également à s'améliorer à la faveur de ce changement. Par ailleurs, la Direction de l'environnement connaît également du changement à sa tête avec le départ de l'actuel Ghezli Achour à la retraite.

Hamid M.

TUNISIE

SÉCURITÉ RENFORCÉE APRÈS L'ATTENTAT DE SOUSSE



Loumis

Djalou@hotmail.com

Grève des tramots

Les usagers exaspérés

■ A son 2^e jour, la grève déclenchée lundi par les travailleurs de la Société d'exploitation du tramway (Setram) de Constantine, suscite auprès des usagers un sentiment d'exaspération auquel succède rapidement de la résignation.

Par Selim K.

Le service minimum assuré par quatre rames «ne suffit pas pour répondre à la demande en ces jours de fin de ramadhan», estiment des dizaines de Constantinois rencontrés mardi, faisant le «pied de grue» à la station Ben Abdelmalek-Ramdane, attendant sous un soleil de plomb l'arrivée du tram. Le «grand écart» entre le passage des rames ne manque pas de provoquer le courroux des usagers dont certains, pour vaquer à des occupations ne pouvant être ajournées, sont «condamnés» à recourir aux taxis, réguliers ou clandestins, en y mettant le prix. L'un de ces «impatiens» explique, résigné, qu'il a obtenu «difficilement» un congé de deux

jours pour réunir un dossier de passeport, c'est pourquoi, dit-il, cette grève est «très malvenue». Les moins nantis sont obligés de prendre leur mal en patience et de subir stoïquement la particularité du contexte pour ne pas alourdir leur désarroi. «Je n'ai pas le choix, je dois m'adapter à cette situation en attendant le dénouement», soupire Yasmine, une jeune habitante du centre-ville employée dans une entreprise pharmaceutique située à la cité Zouaghi-Slimane. Quoi qu'il en soit, ce mouvement de grève déclenché en plein mois de ramadhan et, de surcroît, dans une période de canicule, n'est pas du goût des usagers qui déplorent «l'indifférence» des travailleurs de la Setram. Plusieurs pères de familles qui comptaient sur ce moyen de

transport pour faire les courses de l'Aïd, ont été désagréablement surpris par l'annonce de ce mouvement de grève. Le sentiment prédominant est résumé par Adel, père de trois enfants, surveillant de nuit dans une entreprise publique : «Le tramway est la seule chose clémente dans le tourbillon des dépenses qui nous attendent». Le tramway de Constantine qui relie le stade Ben Abdelmalek-Ramdane (centre ville) au quartier Zouaghi-Slimane sur une distance de plus de 8km, assure d'ordinaire le déplacement de près de 2 000 usagers/jour. Les grévistes (conducteurs, contrôleurs et guichetiers) revendiquent «la mise en place d'une convention collective pour l'entreprise et l'amélioration des conditions de travail». S. K./APS

Bouteflika rend hommage à Soukhane

«Une icône nationale du sport et du militantisme»

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de condoléances à la famille du moudjahid Abderrahmane Soukhane décédé lundi, dans lequel il a loué les vertus du défunt «figure de proue de l'équipe du Front de libération nationale (FLN)». «C'est avec une grande affliction que j'ai appris la nouvelle de la disparition du moudjahid Abderrahmane Soukhane, puisse Dieu lui accorder Sa sainte miséricorde et l'accueillir en Son vaste paradis aux côtés de ceux qu'Il a comblés de ses bienfaits et entourés de Sa grâce éternelle», a indiqué le chef de l'Etat. L'Algérie «a perdu

en Abderrahmane Soukhane un homme connu pour ses nobles qualités, son amour pour ses concitoyens et sa patrie, sa bravoure et son engagement aux côtés de ses frères moudjahidine mus par une forte conviction quant à la justesse de leur cause», a écrit le président Bouteflika dans son message. «Une icône nationale du sport et du militantisme s'en va laissant derrière elle l'empreinte du devoir accompli, celui de la lutte pour la libération au sein de l'équipe du FLN et de l'ALN, que ses joueurs ont préféré rejoindre après avoir quitté des équipes et clubs internationaux, pour appor-

ter leur soutien à la Révolution lors des rencontres internationales et défendre les couleurs et la cause de leur pays», a poursuivi le président Bouteflika. Le défunt «était une figure de proue de cette équipe», a affirmé le président de la République. «Je tiens à présenter mes condoléances les plus attristées à la famille du défunt, à ses proches et ses compagnons, prient le Tout Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde et d'assister sa famille et ses proches en cette douloureuse épreuve. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournerons», a conclu le président Bouteflika. Racim S.